



## **REVIVE : Reboisement et Energie Verte : Initiative pour une Vie Ecologique à Belle-Anse**

### **TERME DE RÉFÉRENCE**

Pour le recrutement d'un prestataire de services (firme spécialisée) pour la réalisation d'une étude sur la filière de la pêche à Belle Anse et la conception d'un système de conservation (Installation d'un système de réfrigération, congélation et de séchage fonctionnant avec l'énergie solaire) dans le domaine de la pêche, adaptées aux besoins identifiés.

**Mai 2024**

## **i. SOMMAIRE**

---

<b>1. Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Zone d'implémentation du projet.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Objectif de la prestation .....</b>	<b>3</b>
<b>4. Mandat du prestataire de service .....</b>	<b>3</b>
<b>5. Livrables à fournir par le Prestataire .....</b>	<b>4</b>
<b>6. Synergie avec le projet INOVÉE .....</b>	<b>5</b>
<b>7. Durée de la prestation.....</b>	<b>5</b>
<b>8. Profil recherché.....</b>	<b>5</b>
<b>9. Modalités de recrutement.....</b>	<b>5</b>
<b>10. Dossiers de candidature.....</b>	<b>5</b>
<b>11. Cas de rejet des offres.....</b>	<b>6</b>
<b>12. . Dépôts des offres .....</b>	<b>7</b>
<b>13. Ouverture des plis .....</b>	<b>7</b>
<b>14. Evaluation des offres.....</b>	<b>7</b>
<b>15. Signature du contrat et Modalités de paiements.....</b>	<b>8</b>
<b>16. Critères d'évaluation des offres (à titre indicatif).....</b>	<b>8</b>
<b>ANNEXE II: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire).....</b>	<b>9</b>

## **1. Contexte**

Le projet « **REVIVE : Reboisement et Energie Verte : Initiative pour une Vie Ecologique à Belle-Anse** » est le produit d'un consortium entre Caritas Suisse et Haiti Tec. Ce projet est issu du Programme d'appui de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique pour l'adaptation et le développement des énergies vertes en Haïti visant à renforcer la résilience aux changements climatiques en Haïti, de promouvoir le développement d'énergies vertes et de soutenir l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. L'objectif général de ce projet est de « contribuer à la réduction de la vulnérabilité et au renforcement de la résilience aux effets des changements climatiques des communautés de la commune de Belle-Anse, département du Sud-Est d'Haïti ». De façon spécifique, le projet vise à « Contribuer à la résilience des communautés de Belle-Anse en développant les installations solaires, améliorant les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs et encourageant la préservation des ressources ligneuses ». Les résultats attendus de ce projet sont : (i) les membres pêcheurs de l'INKAPEB (l'Inyon Kominal Asosyasyon Pechè Bèlans) ont accès à des systèmes de réfrigération, de congélation et de séchage durables et dont la maintenance est assurée, leur permettant d'augmenter leurs moyens de subsistance, (ii) les membres pêcheurs de l'INKAPEB contribuent à la conservation des ressources naturelles du bassin versant de Belle-Anse à travers une compensation pour l'utilisation de l'infrastructure de conservation de la pêche destinée (entre autres) au reboisement ainsi qu'à travers des formations sur la pêche durable et l'interaction entre les écosystème marins et terrestres et (iii) les communautés locales (autorités, entreprises, société civile, écoles, ménages) sont sensibilisées aux technologies vertes d'atténuation des changements climatiques, illustrés par trois exemples locaux d'installation solaire dans deux écoles.

Dans le cadre de ce projet, Caritas Suisse cherche à recruter un prestataire de services pour la réalisation de l'étude de la filière de pêche à Belle Anse et la conception d'un système de conservation (Installation d'un système de réfrigération, congélation et de séchage fonctionnant avec l'énergie solaire) dans le domaine de la pêche, adaptées aux besoins identifiés.

## **2. Zone d'implémentation du projet**

La zone d'intervention du projet est la commune de Belle-Anse qui se situe dans le département du Sud-Est.

## **3. Objectif de la prestation**

De façon générale, cette étude permet d'une part de fournir au projet des informations pertinentes sur le secteur de la pêche au niveau de la commune de Belle Anse et d'autre part de déterminer les besoins d'accompagnement de l'INKAPEB. Plus spécifiquement, cette étude vise à collecter des données permettant au projet d'avoir des informations fiables sur l'exploitation et la commercialisation des produits de la pêche à Belle Anse en vue de dimensionner les besoins en conservation des produits halieutiques. Elle permettra aussi au projet de collecter des données sur les techniques de pêche ainsi que les engins qui sont utilisés dans la zone pour une adaptation des modèles de sensibilisation et d'accompagnement des bénéficiaires. Enfin, elle aidera à préparer les documents d'appel d'offres, y compris le suivi de l'installation, l'assurance qualité et les plans de maintenance, en décrivant la portée du projet, les exigences techniques et les critères d'évaluation.

## **4. Mandat du prestataire de service**

Dans le cadre de cette mission, le prestataire retenu par le projet aura pour mandats :

1. Mener des enquêtes et des entretiens approfondis avec les membres des associations de pêcheurs afin de recueillir des informations sur leurs perspectives, les défis et les

connaissances locales en matière de conservation des produits de la pêche. En même temps, effectuer une analyse de la chaîne de valeur de la pêche à Belle-Anse.

2. Effectuer des évaluations détaillées sur le terrain pour déterminer l'état actuel de la zone d'intervention, évaluer la faisabilité et les obstacles à la conservation des produits de la pêche, en tenant compte des problèmes de droits fonciers qui prévalent, mais également de l'impératif d'identifier un endroit favorable pour la majorité des pêcheurs et marchands membres d'INKAPEB en termes d'accessibilité, mais également de protection contre des risques d'événements météorologiques extrêmes ou sociaux, comme le vol et le vandalisme. Cela permettra également d'analyser les infrastructures existantes, mais non-fonctionnelles (Infrastructure de INKAPEB, celle construite par le MARNDR), et étudier la faisabilité (budgétaire, pratique) de leur remise en état.
3. Organiser des ateliers de restitution pour les différentes parties prenantes du programme pour la présentation et la validation des produits issus de l'étude.

## **5. Livrables à fournir par le Prestataire**

Deux grands livrables sont attendus de cette prestation :

### **a) Livrable no 1 : Analyse de la chaîne de valeur de la pêche à Belle-Anse (étude filière)**

Ce livrable comprend les points ci-dessous :

- Une analyse de la production des produits halieutiques à Belle Anse;
- Une catégorisation des différents types de pêches réalisés dans la communauté, les matériels utilisés ainsi que leurs impacts sur les écosystèmes marins ;
- Une analyse sur les principales activités économiques des pêcheurs en dehors de la pêche.
- Une analyse des acteurs (amont et aval de la filière) et circuits de distribution des produits ;
- Une analyse des acteurs économiques de la distribution des produits frais et transformés (poisson séché);
- L'inventaire des équipements utilisés par les marchands pour mieux transporter les produits halieutiques ;
- Une analyse des acteurs institutionnels de la filière de la pêche et celle des structures de gouvernance locale;
- Une analyse des capacités de gestion des principaux acteurs de la filière (pêcheurs, marchands) ainsi que des moyens d'exploitation des ressources de la filière ;
- Une estimation et analyse des principaux flux de distribution des produits de la pêche à Belle-Anse ;
- Une analyse des revenus générés par les acteurs de la filière pêche;
- L'identification des contraintes et des opportunités de développement du secteur de la pêche à Belle-Anse
- L'identification et évaluation, des différentes techniques de traitement et commercialisation de poisson, le système de distribution, ainsi que la structure des prix du producteur jusqu'au consommateur final ;

### **b) Livrable no 2 : Evaluation des besoins de conservations des produits halieutiques.**

Ce livrable comprend les points ci-dessous :

- Evaluation technique de la chambre froide ainsi que le système photovoltaïque non-fonctionnels au Centre communal de pêche et marine.
- Un inventaire des matériels et équipements de conservation au frais et de séchage ainsi que du savoir-faire approprié ;
- Création des spécifications techniques détaillées pour les systèmes de conservation

dans le domaine de la pêche, adaptées aux besoins identifiés dans l'analyse de la chaîne de valeur marine (proposition des plans et un devis (type, qualité, prix))

- Création des spécifications techniques détaillées pour les systèmes énergies photovoltaïque devant alimenter la cambre froide de façon autonome ;
- Proposition d' un plan de suivi et de maintenance des matériels équipements.

NB : Il est important de préciser que ces livrables devront être élaborés à travers un prisme climatique.

## **6. Synergie avec le projet INOVEE**

Dans le cadre de cette étude, la firme entamera aussi des échanges avec le projet INOVEE implémenté par Helvetas et AHAAMES dans la zone dont certaines de ses activités sont similaires à celles réalisées par Caritas Suisse et Haiti Tec.

## **7. Durée de la prestation**

La durée de la prestation est de trois mois partant de la signature du contrat par les deux parties. Le prestataire présentera un chronogramme d'activités permettant de réaliser la prestation, autant que possible, dans le délai indiqué.

## **8. Profil recherché**

1. Le prestataire doit être une entreprise Haïtienne ou étrangère spécialisée établie en Haïti légalement reconnue ;
2. Le prestataire proposera pour les besoins des études thématiques l'expertise qualifiée nécessaire à travers une équipe multidisciplinaire, à la réalisation des produits attendus. L'équipe du prestataire de service doit être essentiellement composé d'un technicien en installation de système photovoltaïque, d'un technicien en installation de système de réfrigération, congélation et de séchage, d'un statisticien, d'un technicien en agronomie spécialisé en ressources naturelles avec une connaissance de base sur la question des changements climatiques et de ses impacts sur les ressources côtières et marines.
3. Avoir réalisé au moins 2 à 3 études similaires en Haïti avec preuve à l'appui ou des études réalisées ailleurs dans des conditions similaires à celles d'Haïti. Le prestataire doit partager avec Caritas Suisse les références des organisations, des institutions avec lesquelles les personnes proposées ont déjà réalisé des travaux similaires. Caritas Suisse contactera à sa discrétion les clients antérieurs pour la vérification des informations fournies. Le prestataire ou son équipe doit disposer d'une bonne expertise soutenue dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de l'Environnement, de l'énergie verte.

## **9. Modalités de recrutement**

Le consultant sera recruté sur la base d'un Marché National (Appel d'offre national : AON) qui prendra notamment en compte son expertise et ses expériences dans le domaine, la qualité de proposition de l'expertise technique, la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation de service, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l'offre la mieux notée sera retenue pour le marché.

## **10. Dossiers de candidature**

Les soumissionnaires intéressés auront à constituer un dossier comprenant :

- a) *Une lettre de soumission ;*

b) Toutes les pièces administratives et fiscales nécessaires en rapport avec son statut et son **éligibilité** comme :

- Documents de constitution de l'entreprise
- Patente valide pour l'exercice fiscal en cours ;
- Quitus fiscal valide au moment du dépôt de son offre,
- Carte d'immatriculation fiscale valide ;
- Documents d'identification du représentant statutaire de la société (matricule fiscal, numéro d'identification) ;
- Procuration notariée du signataire de la proposition, dans le cas où il n'est pas un représentant nommément désigné dans les statuts ;

**NB : La non-présentation d'une des pièces suscitées applicable au prestataire en tant que Société, entraîne le rejet de l'offre de la firme.**

c) Une **proposition technique** présentant les points ci-dessus et tenant compte des différentes composantes:

- Une présentation détaillée du prestataire de service ;
- Information pertinente sur l'expertise et la capacité du prestataire de service (la structure contractante et partenaires éventuels);
- Liste des clients actuels et passés durant les 5 dernières années, références des travaux réalisés;
- La compréhension du mandat,
- La méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation abordant l'ensemble des besoins exprimés dans les Termes de Référence,
- Les actions clés à mener dans le cadre de cette étude ;
- L'expérience et la qualification des membres de l'équipe (soutenus par des **Curriculum Vitae** et la copie des diplômes),
- Chronogramme détaillé de la prestation, et qui prend en compte le délai limité défini par le commanditaire.
- Rapport d'audit financier récent : Le rapport doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années et être certifié par un organisme d'audit réputé ;
- Toute documentation jugée pertinente par le prestataire de services pour justifier de sa capacité à délivrer un service de qualité ;
- Des exemples de prestations réalisées dans ce domaine

d) Une **Offre financière** soumise en dollars américains (USD) conformément au tableau indicatif des coûts (Annexe II) prenant tous les coûts relatifs à la réalisation de la prestation. Toute question liée à la logistique (en particulier son transport sur le terrain) sera à la charge du prestataire de service. En conséquence, il est responsable de tout accident susceptible de lui arriver dans le cadre de sa mission.

## 11. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes, la liste ci-dessous n'étant pas limitative:

Si le dossier du soumissionnaire n'est pas complet.

Si il existe une preuve de collusion entre soumissionnaires.

Si la proposition a été soumise après la date mentionnée dans le point 12 ci-dessous.

Si les offres financières ne sont comprises entre 5% supérieur et 10% inférieur au budget estimatif de base ou de référence.

## **12. . Dépôts des offres**

Les offres seront remises le 21 juin 2024 à 16h30 (heure locale) au plus tard au :

- Bureau de la Caritas Suisse coordonnées géographiques 18,29244° N, 73,84935° W, Derrière Le Recul Hotel, Camp-Perrin, Haïti ou
- Bureau du consortium au numéro 7, Rue de la Jeunesse, Belle-Anse, Haïti, ou
- par email à l'adresse suivante : [candidatureshaiti@caritas.ch](mailto:candidatureshaiti@caritas.ch)

NB: Toutes les demandes d'informations, de renseignements devront être adressées par courriel à [candidatureshaiti@caritas.ch](mailto:candidatureshaiti@caritas.ch) en copiant [jnelson@caritas.ch](mailto:jnelson@caritas.ch) au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des dossiers. En cas de besoin, Caritas Suisse pourra organiser une séance d'informations à laquelle seront invités tous les consultants où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à tous les soumissionnaires. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se réalisera en présence des soumissionnaires, soit 2 jours après la réception des dossiers. Pour les soumissionnaires qui ne seront pas en mesure de se déplacer, un lien teams sera partagé avec eux afin qu'ils puissent participer dans le processus de l'ouverture des plis.

## **14. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera par un comité composé. Un procès-verbal (PV) sera élaboré en ce sens et signé par les membres dudit Comité.

### ***a) L'évaluation des offres techniques :***

Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe I, par suite de la vérification prouvant l'éligibilité du prestataire. Les offres techniques compteront 80 points sur 100.

### ***b) L'évaluation des offres financières :***

Les offres financières représenteront 20 points sur 100 qui seront cumulés à l'offre technique.

À l'issue de l'évaluation technique, les enveloppes contenant les offres financières qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique (c'est-à-dire celles qui ont atteint une note moyenne égale ou supérieure à 75% sont ouvertes et tous les exemplaires originaux de ces offres financières sont paraphés par le président et le secrétaire du comité d'évaluation. Le comité d'évaluation s'assurera que l'offre financière satisfait à l'ensemble des conditions de forme. Si ce n'est pas le cas, elle peut être considérée comme irrecevable et rejetée. Tout rejet fondé sur ces motifs devra être dûment justifié dans le rapport d'évaluation. Le comité d'évaluation vérifie que les offres financières ne comportent pas d'éventuelles erreurs arithmétiques évidentes. Les erreurs arithmétiques évidentes éventuelles sont corrigées sans pénalité pour le soumissionnaire. Les enveloppes contenant les offres financières des soumissionnaires rejetés à l'issue de l'évaluation technique doivent rester scellées et être conservées. Elles doivent être archivées par le commanditaire avec les autres documents concernant l'appel d'offres. Le montant total du marché comprend les prix unitaires (y compris les frais généraux), la provision pour dépenses accessoires, les montants forfaitaires le cas échéant. Ce montant total est comparé au budget maximal disponible pour le marché.

Le comité d'évaluation procède ensuite à la comparaison financière des montants unitaires et forfaitaires des différentes offres financières. L'offre présentant les montants unitaires et forfaitaires les plus bas reçoit 100 points. Les autres offres se voient attribuer une note calculée selon l'équation suivante :

Note financière = (total des montants unitaires et forfaitaires les plus bas / total des montants unitaires et forfaitaires de l'offre en question) x 100. Lors de l'évaluation des offres financières, le comité d'évaluation compare uniquement le total des montants unitaires et forfaitaires

### 15. Signature du contrat et Modalités de paiements

Après l'évaluation des offres, un procès-verbal sera élaboré par le Comité d'évaluation de trois (3) membres et le prestataire ayant obtenu l'adjudication sera informé avant la préparation du contrat pour la signature entre les deux parties. Un premier versement de 30 % comme avance de démarrage dans un délai de 5 jours ouvrables après la date de la dernière signature du contrat par les deux (2) parties sera versé au prestataire de service. Les autres versements seront effectués suivant un calendrier qui sera défini entre les deux parties par rapport à la soumission et validation des livrables. Les livrables seront définis en fonction de la méthodologie approuvée par le prestataire de service en accord avec le commanditaire. Selon le décret du 29 septembre 2005 sur l'impôt sur le revenu, un acompte de deux pour cent (2%) sera prélevé par le commanditaire sur le montant total de la prestation pour verser à la DGI.

### 16. Critères d'évaluation des offres (à titre indicatif)

L'annexe b12a du manuel Prag de l'union européenne sera utilisé pour évaluer les offres.

#### ANNEXE I : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <b>Formulaire 1</b>		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Expertise du soumissionnaire							
1.1	Expérience du prestataire et/ou de son équipe proposée dans la réalisation des études similaires	20					
1.2	Pertinence : - des connaissances spécialisées (sur la base de l'équipe proposée) - de l'expérience de chacun des experts de son équipe dans la réalisation des études similaires	20					
<b>Total 1ère partie</b>		<b>40</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <b>Formulaire 2</b>		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Proposition de plan de travail et d'approche							

2.1	Dans quelle mesure le Soumissionnaire comprend-il bien la tâche ?	10					
2.2	La méthodologie/l'organisation proposée pour conduire les études est-elle appropriée ?	20					
2.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du mandat/chronogramme de réalisation ?	10					
<b>Total 2ème partie</b>		<b>40</b>					

**ANNEXE II: TABLEAU DE COÛTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire)**

<b>Tableau des coûts : en HTG ou en USD</b>					
<b>Invitation à soumissionner pour les Services</b>					
<b>Description de l'activité/article</b>		<b>Unités</b>	<b>Total des unités</b>	<b>Coût Unitaire</b>	<b>Montant TOTAL</b>
<b>1.</b>	<b>Rémunération</b>				
1.1					
1.2					
<b>2.</b>	<b>Autres Dépenses</b>				
2.1					
2.3					
2.4					
2.5					
<b>TOTAL (20 points)</b>					